



Compte rendu de la réunion du 23 mars 2023

La réunion a eu lieu en mairie centrale en présence de

- Mme. PASQUINI, conseillère municipale déléguée à la relation aux CIQ.
- M. Emain, cabinet du Maire de Marseille, conseiller sport, sécurité et démocratie.
- Le CIQ était représenté par Antoine Vice-président.

Début de la réunion 16h.

Le CIQ remercie les personnes et exprime la difficulté de ne pas avoir de réponse à ses nombreux courriers.

1 -- Le CIQ expose son dossier suivant le rapport de 2016 pour la réhabilitation de St Martin d'Arenc que nous ne développerons pas ici, étant donné qu'il en a été maintes fois questions dans nos articles.

M. Emain posera la question au département: pourquoi la consolidation n'a pas été effectuée puisque le budget avait été voté.

Pour rappel, le 19 juin 2018, le conseil départemental vote un budget de 4M€ pour la consolidation.

2 -- Le CIQ demande que la mairie soit le fer de lance pour fédérer les différentes institutions publiques: Département, Métropole, Région afin de trouver une solution pour la sauvegarde de Saint Martin d'Arenc. Le CIQ insiste qu'il y a de fortes chances que le privé se joigne à ce sauvetage si les institutions publiques participent au projet.

M. Emain nous fait part de la difficulté d'une telle entreprise mais laisse la porte ouverte.

3 -- Le CIQ rappelle que c'est la mairie qui a la clef. En effet, c'est elle qui délivre le permis de démolir. Elle peut le refuser en invoquant la sauvegarde du patrimoine marseillais. C'est elle également, qui peut faire valoir le fait que l'édifice peut être consolidé et qu'un budget a été prévu. De ce fait, la loi ELAN serait beaucoup plus difficile à appliquer.

La mairie a pris un risque pour la villa Valmer dans le 7^{ème}, ne peut-elle pas prendre un risque pour St Martin d'Arenc dans le 3^{ème} ?

4 -- Enfin que demande le CIQ poussé par ses 540 adhérents, les 1500 signataires sans oublier les résidents du secteur?

Dans un premier temps, que St Martin d'Arenc soit consolidé. Cette première phase de consolidation permettrait de rendre accessible aux marseillais l'espace vert entourant l'édifice. Ainsi, conjugué au jardin de lecture, l'ensemble du site constituerait un havre de paix de plus de 7000 m², autrement dit, le plus grand espace vert du secteur. A se sujet, le CIQ a produit les photos d'une étude où l'on voit ce que peut donner un tel mariage.

Puis, dans un second temps, sa rénovation complète, il faudra réfléchir à une affectation de l'édifice ce qui ne semble pas difficile, vu, qu'il se situe dans un espace en mutation, riche culturellement, à proximité de la cité scolaire internationale et des docks, lieu où va être prochainement lancé le « Plan cinéma ».

M. Emain nous a assuré que la mairie demandera au département les raisons pour lesquelles les travaux de consolidation n'ont pas été effectués et portera une attention particulière à notre proposition.

M. Emain et le CIQ se rappelleront au début du mois de juin.

La séance fut levée à 16h 45

Nota : Nous avons proposé ce CR à M. Emain le 27 mars 2023 (avant sa mise en ligne) afin qu'il puisse apporter ses remarques. A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse.